Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 1 (1856)
Heft: 1

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que l'auteur a parfaitement atteint son but; la manière dont il a traité son sujet laisse peu de chose à désirer; à la clarté et à la justesse du coup d'œil viennent se joindre une foule de notices importantes, indispensables à l'artilleur de tout grade; notices qui se trouvent çà et là dans les règlements, ou qui ne s'y trouvent pas du tout. La section qui traite des fusées (dont l'auteur du manuel dirige la confection chez nous), nous paraît être surtout d'un grand intérêt; nous sommes tout à fait d'accord avec lui sur leurs avantages, et nous sommes charmé de voir qu'il les apprécie à leur juste valeur; car, malgré tout ce que l'on a soutenu dernièrement dans plusieurs ouvrages militaires, la fusée ne doit être envisagée que comme un accessoire important de l'artillerie; elle ne pourra jamais la remplacer.

L'auteur est trop modeste s'il pense que son manuel n'est destiné qu'aux sous-officiers et aux soldats de l'armée suisse; nous croyons qu'il peut être étudié avec fruit par tous les officiers de cette arme-là, aussi aurions-nous désiré que, dans la section qui traite de la tenue en campagne, l'auteur se fût occupé davantage des officiers; une esquisse abrégée mais substantielle de la tactique de l'artillerie, comme arme à part et dans ses rapports avec les autres armes, ne serait pas superflue, lors d'une seconde édition, pour Messieurs les officiers. Cette observation ne porte pas la moindre atteinte au mérite de l'auteur; nous regardons, au contraire, comme un devoir de recommander ce manuel à tous les artilleurs suisses, quel que soit leur grade; nous sommes persuadé qu'aucun d'eux ne le lira sans profit et sans en être satisfait. *(Schweizerische Militär Zeitung.)*

P. S. Nous apprenons qu'une traduction française de ce livre, due aux soins de M. le major Melley, paraîtra incessamment.

CHRONIQUE.

Schwytz. — La prochaine réunion fédérale des officiers suisses aura lieu le 16 juin à Schwytz. Un officier propose, dans la *Militär-Zeitung,* qu'à cette occasion le corps d'officiers opère, sous la direction d'un officier supérieur, une reconnaissance des localités formant le noyau du St-Gotthard du côté de l'Est et du Nord, localités par lesquelles le général Souvaroff fit sa remarquable retraite en 1799. — Cette proposition trouvera certainement de l'écho, et l'auteur n'en sera pas réduit au pis-aller de faire cette reconnaissance en touriste solitaire, car cette course est susceptible d'offrir à un haut degré l'utile et l'agréable.

— De louables efforts sont actuellement faits dans ce canton pour y mettre le militaire sur le pied règlementaire et combler les lacunes qu'on lui reprochait justement de toutes parts. Ainsi on annonce :

1° Le complet armement et équipement de la compagnie de guides à fournir pour le contingent fédéral;

2° Pour une compagnie de carabiniers à la nouvelle ordonnance, les 2/3 des armes sont déjà livrées, le reste suivra à la fin de juin;

3° De nouveaux uniformes pour une compagnie de carabiniers, dont la moitié sont déjà livrés et l'autre moitié le sera à fin juin;

4° Pour les 4 compagnies du centre du bataillon Auf der Mauer des capotes neuves sont commandées; les deux compagnies de chasseurs en ont reçu l'année dernière;

5° Enfin on construira la nouvelle caserne.

Du 4 au 7 octobre, la compagnie de carabiniers n° 51 sera rassemblée à Wollerau pour exercices de tir.

Vaud. — La plupart des avant-revues ont eu lieu dans nos sections pendant la semaine dernière et celle-ci. Nous n'avons pas appris qu'il s'y soit rien passé de notable. Nous donnerons plus tard le tableau sommaire de l'effectif des troupes vaudoises qui en résultera.

— On s'occupe actuellement à Lausanne d'un projet de reconstruction ou d'agrandissement des casernes. Des plans ont été demandés aux personnes compétentes.

Genève. — On se propose de transférer l'arsenal du local de St-Gervais, où il est actuellement, au Petit-Saconnex, dans une propriété qui serait acquise *ad hoc*.

Le 5 avril, est mort à Smyrne, d'une chute de cheval, le capitaine Albert Honegger, du 1er bataillon du 1er régiment de la légion anglo-suisse. Ses funérailles, auxquelles assistaient un grand nombre de militaires et de civils, ont témoigné des regrets qu'a causés cette perte. Albert Honegger était estimé généralement soit pour son caractère, soit pour ses connaissances; il était originaire de Dürnten, canton de Zurich et âgé de 35 ans.

— La Société militaire fédérale a décidé dans sa dernière réunion à Liestall, que des concours seraient ouverts pour l'examen de questions d'instruction militaire et que des prix seraient affectés aux meilleurs mémoires. Voici les questions qui sont soumises en y affectant trois prix (de 100 fr., de 60 fr. et de 40 fr.)

1° L'armée suisse a-t-elle besoin de deux espèces de CARRÉS? Si NON, quel est le carré le plus simple et le plus propre à la défense?

2° Quelle influence les nouvelles inventions en matière d'armes à feu peuvent-elles avoir sur l'état, le service et la tactique de notre cavalerie?

— L'école fédérale de recrues de carabiniers s'est ouverte mercredi 30 avril, à Moudon, et durera 28 jours. Elle est composée de 128 hommes, y compris les officiers, dont 37 Valaisans et 91 Vaudois. L'école est commandée par M. le colonel fédéral Fogliardi, assisté de MM. les majors Hartmann et Fratecolla. M. Emile Curchod remplit les fonctions de commissaire des guerres, M. Chollet celles d'aide-chirurgien. Trois sous-instructeurs y compris un pour les trompettes. Lundi dernier s'est ouvert le cours de répétition de la 30me compagnie de carabiniers.

— Jeudi 17 avril, a eu lieu à Lausanne l'assermentation de deux officiers vaudois nommés à l'état-major fédéral, savoir: M. Chamorel, comme capitaine d'état-major général, et M. Doret, comme commissaire de 4me classe. Les autres officiers vaudois appelés à l'état-major, savoir: MM. Rossi et Hermenjat, comme lieutenants-colonels fédéraux; M. Burnand, comme major, et M. Ruffy, comme capitaine, auraient refusé leur nomination.

LAUSANNE. — IMP. CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.